

Sécurité alimentaire

Le Canada appuie l'objectif de la sécurité alimentaire mondiale et le principe connexe du maintien des réserves céréalières. Nous croyons que les modalités relatives à ces réserves devraient être arrêtées dans le cadre d'un nouvel accord international sur le blé; on pourrait de cette manière harmoniser dans une large mesure les besoins en matière de sécurité alimentaire et la stabilité du marché. Nous estimons que si les bénéficiaires sont partagés par tous, il devrait en être de même pour les coûts. A l'heure actuelle, ce sont les exportateurs qui doivent assumer les coûts de constitution des stocks de réserve; en toute équité, les importateurs, spécialement ceux des pays développés, devraient assumer une partie de ces coûts. Il est impossible d'assurer la sécurité alimentaire sans maintenir de façon continue des niveaux de production élevés. Les agriculteurs sont sensibles aux stimulants commerciaux et, si l'on veut augmenter la production et améliorer la sécurité alimentaire, il est impératif que les producteurs tirent des revenus adéquats de leurs efforts.

Aide alimentaire et réserves alimentaires internationales de crise

Le Canada appuie le chiffre minimal annuel de dix millions de tonnes de céréales comme objectif pour une convention d'aide alimentaire qui serait incorporée à un nouvel accord international sur le blé, sous réserve que les nouveaux donateurs éventuels soient encouragés à contribuer à la poursuite de cet objectif et que les donateurs traditionnels soient prêts à majorer leurs engagements. Nous avons également accepté les recommandations du Conseil mondial de l'alimentation visant à donner un caractère permanent à la réserve internationale de crise. Le Canada a déjà fourni une aide substantielle à la réserve, dont l'objectif de 500,000 tonnes est presque atteint à l'heure actuelle.